

# Appel à la prudence près des glaces

## Communiqué de presse

La Garde côtière canadienne, région du Centre, et le ministère de la Sécurité publique du Québec rappellent à la population qu'il peut être très dangereux de s'aventurer sur les glaces du fleuve Saint-Laurent, de la baie de Gaspé ou de la rivière Saguenay. Nous connaissons un début d'hiver particulièrement doux avec des températures prolongées au-dessus des normales de saison ce qui a pour effet de retarder la consolidation de la banquise côtière. ***La glace étant trop mince pour permettre de pratiquer des activités de façon sécuritaire, nous recommandons donc de ne pas se rendre sur la glace.***

Le 13 janvier 2021

**Québec, (Québec) – La Garde côtière canadienne**, région du Centre, et le ministère de la Sécurité publique du Québec rappellent à la population qu'il peut être très dangereux de s'aventurer sur les glaces du fleuve Saint-Laurent, de la baie de Gaspé ou de la rivière Saguenay. Nous connaissons un début d'hiver particulièrement doux avec des températures prolongées au-dessus des normales de saison ce qui a pour effet de retarder la consolidation de la banquise côtière. La glace étant trop mince pour permettre de pratiquer des activités de façon sécuritaire, nous recommandons donc de ne pas se rendre sur la glace.

Rappelons qu'il est également dangereux, en tout temps, de s'aventurer sur la glace lorsqu'un brise-glace ou un aéroglysieur est dans les environs. Des mouvements de glace peuvent en effet se produire et représenter un réel danger pour toute personne se trouvant dans la zone opérationnelle de ces navires. Il en va de même pour le matériel présent sur la glace.

**La Garde côtière canadienne et le ministère de la Sécurité publique du Québec recommandent donc fortement aux promeneurs, pêcheurs et motoneigistes de ne pas demeurer sur la glace lorsqu'ils aperçoivent des brise-glace dans les environs immédiats.**

**Les brise-glace de la Garde côtière sont reconnaissables à leur coque rouge ornée au centre d'une bande transversale blanche et à leur cheminée blanche arborant une feuille d'érable.**

**Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie**

**Montérégie et Estrie**

Ministère de la Sécurité publique